



LA LUZERNE

EN BRETAGNE, GRAND-EST,
NORMANDIE, NOUVELLE-AQUITAINE
ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Enquête culturelle AGROLUZ+ 2022

Résultats de l'enquête réalisée en 2022 sur la récolte 2021

www.culture-luzerne.com





CLAUDE PANNET
Président du Comité
Exécutif en Recherche
Agronomique

Mesurer les progrès accomplis

Cette année encore vous avez été nombreux à remplir l'enquête Agroluz+ et nous vous en remercions. Vous connaissez maintenant les bénéfices de cette enquête :

- pouvoir se comparer à une moyenne
- alimenter la filière en données consolidées

Mais Agroluz permet aussi d'apprécier les efforts fournis par les agriculteurs et de mesurer objectivement les conséquences de différents aléas au cours des ans. Ainsi, au bout de 35 ans d'enquête, peut-on faire un certain nombre de constats :

- les sécheresses ne datent pas d'hier puisqu'en 1996, les jeunes semis lèvent très tardivement après deux mois de sécheresse en juillet et août. Pour autant 1997 voit des rendements moyens champenois records à plus de 14 t de MS/ha ;
- Diane, Derby, Sitel, Daisy, Alizé ont été remplacées par Sibémol, Artémis, Mezzo, Milky Max, Bardine ;
- En 1997, les semences pouvaient être enrobées avec du Promet (insecticide contre les sitones). Aujourd'hui un enrobage à base de rhizobium est disponible.

A l'époque 81 % des parcelles étaient labourées avant semis contre moins de 50 % aujourd'hui.

- On apporte facilement 350 kg de K₂O par an pour la luzerne en 1996 pour 245 kg constatés en moyenne en 2021.
- 30 % des parcelles voient leurs pailles brûlées à l'époque ! Et on constate le recours à un produit de désherbage en attente d'homologation ! A contrario, aujourd'hui, 16 % des parcelles sont récoltées en bio.

Le nombre de parcelles non traitées avec un insecticide passe de 50 % à 98 %.

Photographie à un instant t, Agroluz nous est précieux pour apprécier les tendances et mesurer les progrès accomplis. Merci à celles et ceux qui permettent à Agroluz d'exister en y souscrivant et bienvenue par avance aux nouveaux participants.

L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES

La période d'enquête couvre la récolte 2021 et concerne les parcelles de 1^{ère}, 2^e et 3^e année. L'année des semis 2020 est prise en compte par rapport à l'implantation, au choix variétal et aux techniques de désherbage.

La zone de production enquêtée à partir de l'outil Agrtoluz+ couvre les secteurs de CAPDEA (10), CRISTAL UNION PRODEVA (51), DESHYOUEST (35 et 53), DUREPAIRE (16), GRASASA (24), INTERVAL (70), LUZEAL (08 et 51), SUNDESHY (51), TEREOS N.A. (51), UCDV (27).

Cette synthèse comptabilise 523 parcelles pour 5 483 ha. Si le nombre de parcelles enquêtées reste stable par rapport à la dernière enquête, la superficie enquêtée augmente de 987 ha. La répartition par année de production est la suivante :



FIGURE 1

Répartition des rendements selon les coopératives et les années de production des luzernières pour la campagne 2021

A1, A2, A3 = Année d'exploitation

Grand-Est			
Entreprises	A1	A2	A3
TEREOS N.A*	10,5 T 90 ha	13,7 T 118 ha	NS
CAPDEA	10,1 T 316 ha	11,8 T 167 ha	12,4 T 227 ha
LUZEAL 08	7,1 T 184 ha	11,8 T 283 ha	11,2 T 149 ha
LUZEAL 51	8,4 T 542 ha	10,9 T 596 ha	9,9 T 316 ha
SUNDESHY	7,9 T 273 ha	10,9 T 401 ha	9,3 T 250 ha
PRODEVA	NS	12,5 T 41 ha	11 T 47 ha

* 10,5 T Rendement moyen en t de MS/ha (75 ha) surface concernée

NS = inférieur à 5 parcelles

Normandie			
Entreprises	A1	A2	A3
UCDV	7,1 T 40 ha	9,9 T 33 ha	9,8 T 28 ha

Bourgogne Franche-Comté

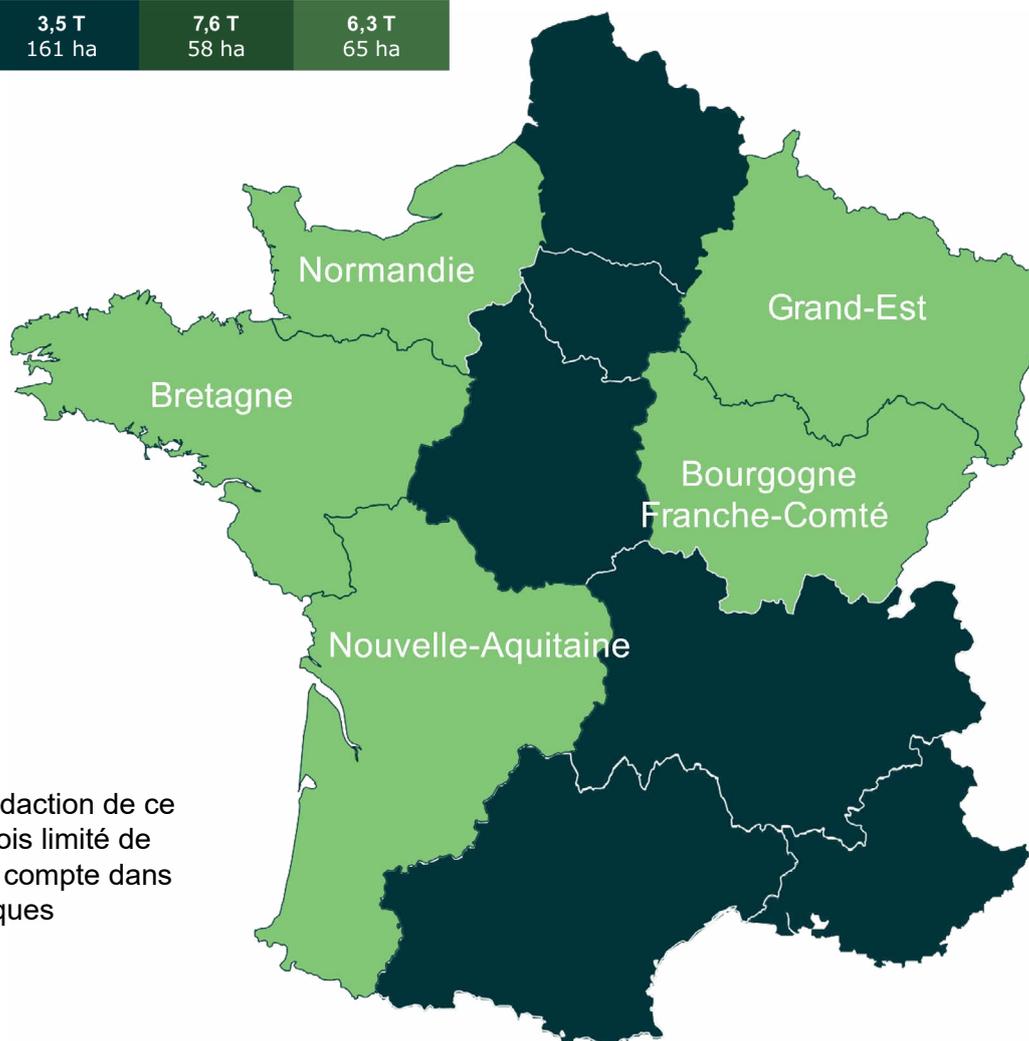
Entreprises	A1	A2	A3
INTERVAL	NS		NS

Bretagne

Entreprises	A1	A2	A3
DESHYOUEST	NS	13,9 T 21 ha	-

Nouvelle-Aquitaine

Entreprises	A1	A2	A3
DUREPAIRE	9,2 T 16 ha	NS	9,8 T 48 ha
GRASASA	3,5 T 161 ha	7,6 T 58 ha	6,3 T 65 ha



Avertissement : dans la rédaction de ce document, le nombre parfois limité de données est à prendre en compte dans l'interprétation des graphiques

CONDITIONS DE CAMPAGNE ET PRODUCTION

Le climat de la campagne 2020 dans la Marne

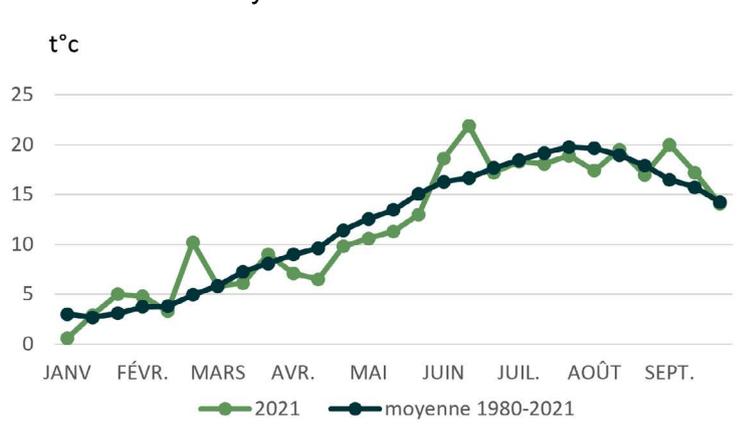
Rappel des conditions climatiques de 2020 en Champagne Ardennes

L'hiver est doux et le mois de février voit ses températures supérieures de 2 à 3°C par rapport à la moyenne des 40 dernières années. Sur le printemps, 2 décades seulement (en mars et mai) connaissent des températures inférieures à la moyenne. Le mois d'avril est particulièrement chaud ainsi que le mois d'août..

Conditions climatiques en 2021 dans la Marne

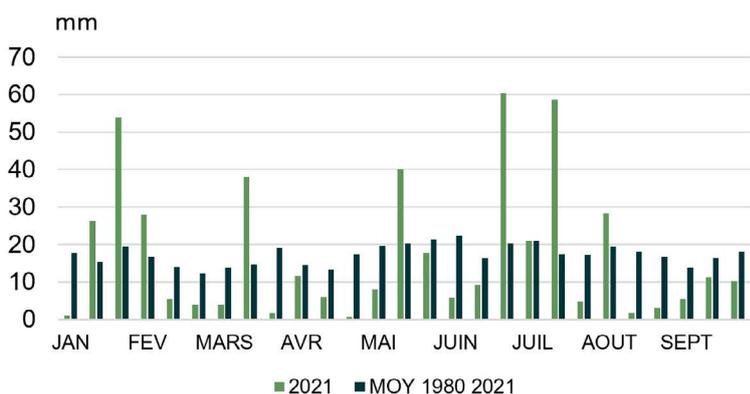
En 2021 l'hiver est peu rigoureux mais le printemps est froid en Champagne, plus particulièrement le mois d'Avril. Une forte pluviométrie est présente dès la fin juin et se prolonge jusque fin juillet. Le rayonnement global estival est fortement limité.

Malgré 2 pics de température (fin février et mi-juin) l'année 2021 peut être caractérisée de relativement froide, plus particulièrement sur Avril et Mai. Les températures estivales restent inférieures à la moyenne des 40 dernières années.



GRAPHIQUE 1
Températures moyennes
décennales (Vatry 2021)

Le fait majeur est la pluviométrie estivale de la dernière décennie de juin à la première décennie d'août qui se situe voisine de 170 mm. Cette pluviométrie va retarder considérablement la récolte des luzernes.



GRAPHIQUE 2
Rendements moyens
annuels des luzernes
de 1977 à 2021
en Champagne Ardennes

La production 2021

Répartition des superficies conventionnelles / bio

Les surfaces de luzerne bio continuent leur développement en France.

Dans cette enquête ce sont les coopératives CAPDEA, LUZEAL, GRASASA et DUREPAIRE qui représentent le plus de parcelles engagées dans une démarche de certification bio. Notons que d'autres coopératives non représentées ici valorisent des superficies importantes en bio.

CAPDEA, GRASASA, LUZEAL	Moyenne en ha	Surface enquêtée (ha)
Surface parcellaire conventionnelle	8	2 296
Surface parcellaire bio	10	726

La production moyenne par quartile

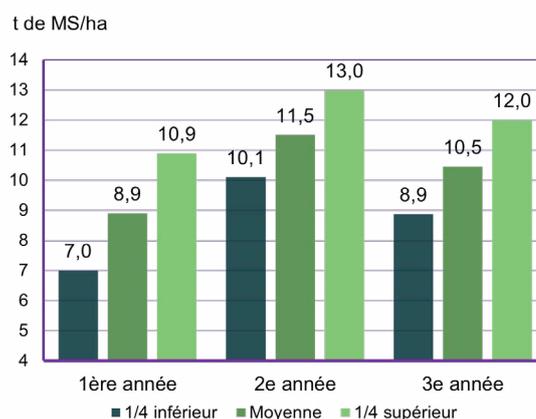
La production moyenne en 2021 est de 9.1 tonnes de matière sèche par hectare dans l'enquête (10,6 t de MS en Champagne Ardennes). Ce niveau de production est à nouveau un des plus faibles enregistrés dans l'historique des résultats depuis 1977. Le début de la campagne de récolte est retardé par la période du mois d'avril et la période de pluie ininterrompue de fin juin à début août a pénalisé les chantiers de fauche allongeant très fortement le calendrier de coupe. Le retard n'étant pas rattrapable, les rendements sont très pénalisés et aucune 4e coupe n'est réalisée.

Les écarts entre la moyenne du quart inférieur et la moyenne du quart supérieur restent identiques à l'an passé en 1^{ère} année avec 4 tonnes de MS/ha. Ceci traduit les différences de qualité d'implantation en 2020. Les écarts se réduisent en 2e et 3e année avec seulement 3 tonnes entre le 1/4 inférieur et le 1/4 supérieur.

GRAPHIQUE 3

Rendement par quartile* en fonction de l'ancienneté des parcelles

*Un quartile correspond à 25 % de la production



Comparatif des rendements bio / conventionnels

Les données de l'enquête toutes années confondues nous donnent une production inférieure en moyenne de 1.3 t de MS/ha en bio par rapport au conventionnel. Ce différentiel se réduit en 2021 (2.2 t en 2020).

	Rendement moyen en t/ha	Nombre de parcelles (N)
Rendement t/ha en conventionnel	10,17	N=438
Rendement t/ha en bio	8,85	N=83

Evolution des rendements

Les excès de sécheresse réduisent le potentiel de développement de la plante. Les excès de froid ralentissent sa pousse et les excès de pluviométrie ralentissent les usines. En résumé, la production de luzerne a besoin de conditions tempérées bien difficiles à réunir ces 10 dernières années.

GRAPHIQUE 4

Rendements moyens annuels des luzernes de 1977 à 2020 en Champagne-Ardenne

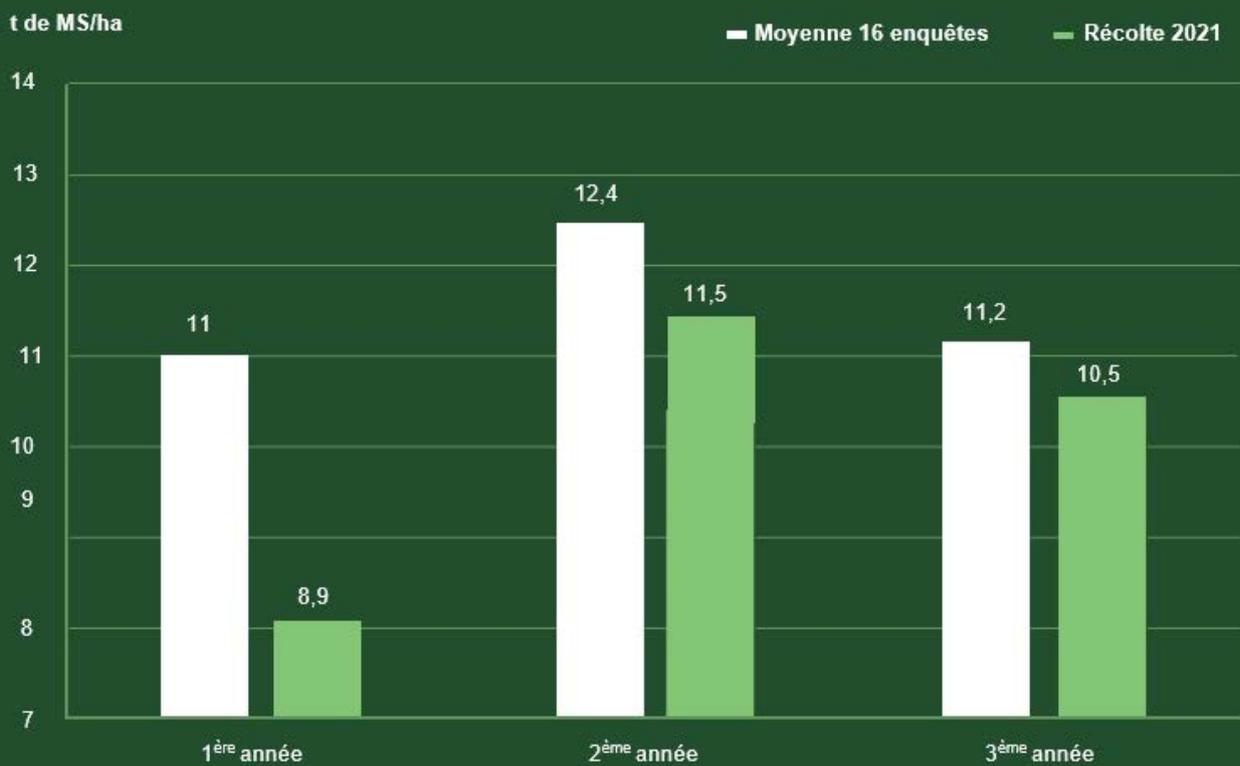


La production 2021 comparée

Les rendements de 1^{ère} année passent de 7.3 t de MS/ha en 2020 à 8.9 t en 2021. La raison en est simple : il a été réalisé de meilleures implantations en 2020 qu'en 2019. Les parcelles en 2^e année sont également mieux positionnées à 11.5 t de MS/ha contre 10.6 t l'année précédente. Les 3^e années passent de 10.8 t de MS/ha à 10.5t. Mais aucun de ces rendements ne dépasse la moyenne des 16 dernières enquêtes.



GRAPHIQUE 5
Rendement suivant l'année
de production (A1, A2, A3)



VARIÉTÉS

Ensemencements 2020

Artémis laisse la première place à Sibémol dans les semis enquêtés 2020 en nombre de parcelles semées, Mezzo progresse de 4 % alors que Galaxie n'est plus représentative. Milky Max, Alexis et Bardine se partagent à parts égales 16 % des parcelles, quant aux « autres » variétés, elles représentent chacune moins de 3 % des parcelles semées.

Rendements par variété

Les rendements de deuxième année sont assez homogènes, il y a peu d'écart entre les variétés.

Comme l'an passé, la répartition géographique variétale peut influencer les résultats des variétés. En première et troisième année, la variété Alexis est présente pour 50 % des parcelles dans les secteurs les moins productifs. Ceci explique ses rendements à respectivement 6 t et 7.8 t de MS/ha.

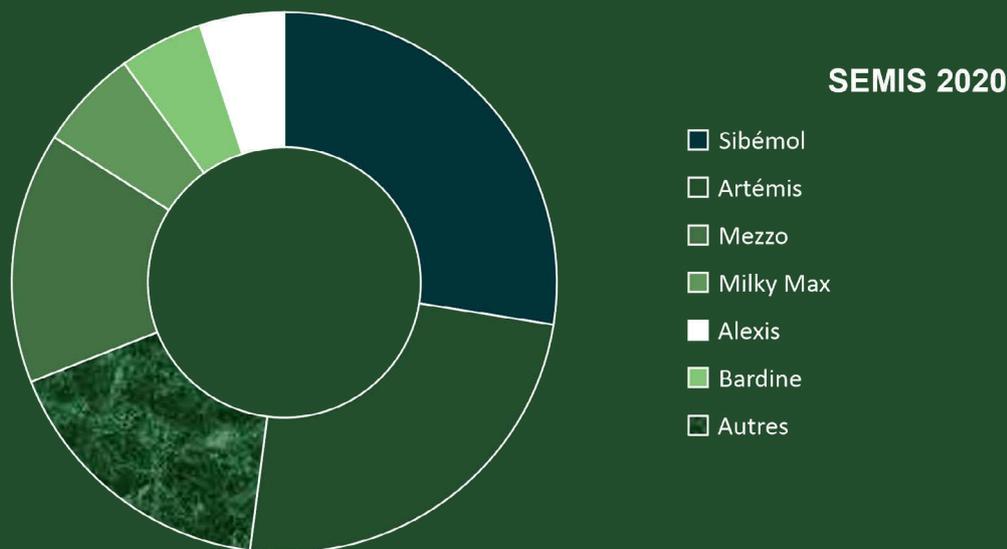
Intervalle entre 2 luzernes et rendement 1^{ère} année

L'allongement de l'intervalle entre 2 luzernes améliore le niveau de production de ces dernières. L'origine en est une moindre pression parasitaire (nématode ditylenchus dipsaci et le rhizoctone violet plus particulièrement). Le nombre d'années d'exploitation et l'intervalle entre deux luzernes sont à prendre en compte pour éviter de voir la productivité des luzernières se dégrader.

La dernière classe (+ de 10 ans) est représentée par 118 parcelles alors que les trois premières sont représentées respectivement par 13, 28 et 27 parcelles.

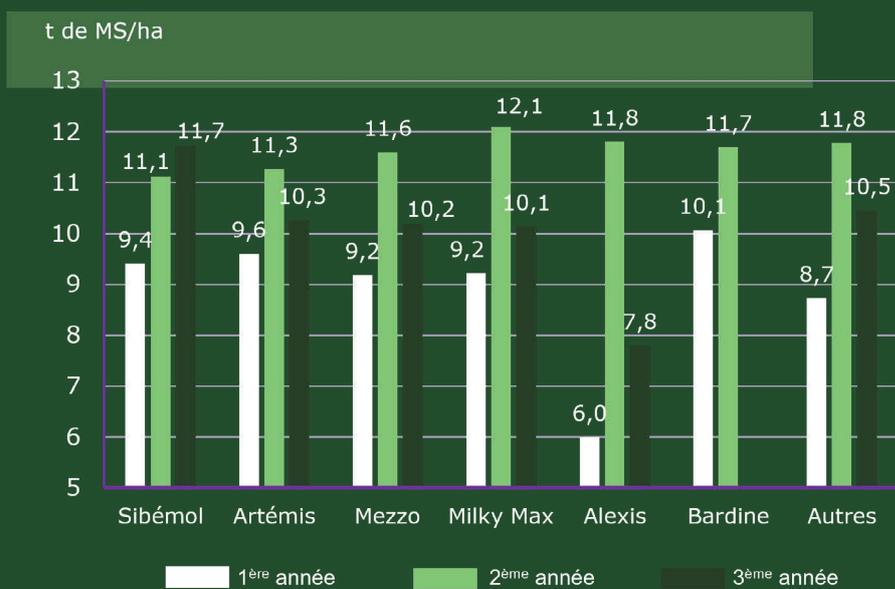
GRAPHIQUE 6

Principales variétés ensemencées en 2020 (% de parcelles, n=191 parcelles)



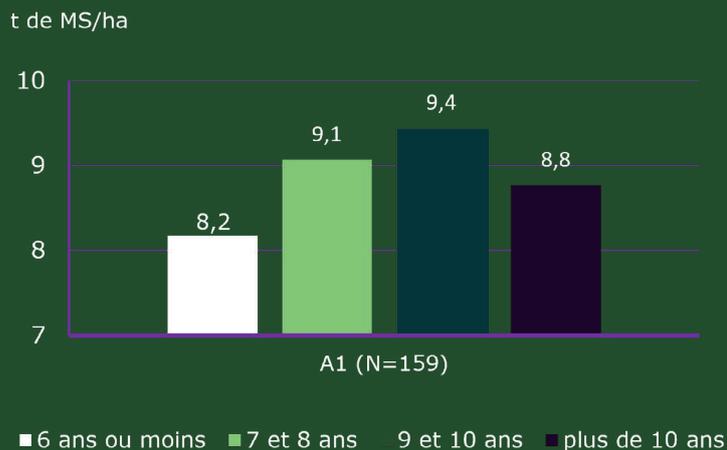
GRAPHIQUE 7

Répartition des rendements 2021 suivant la variété



GRAPHIQUE 8

Rendement première année suivant l'intervalle entre 2 luzernes



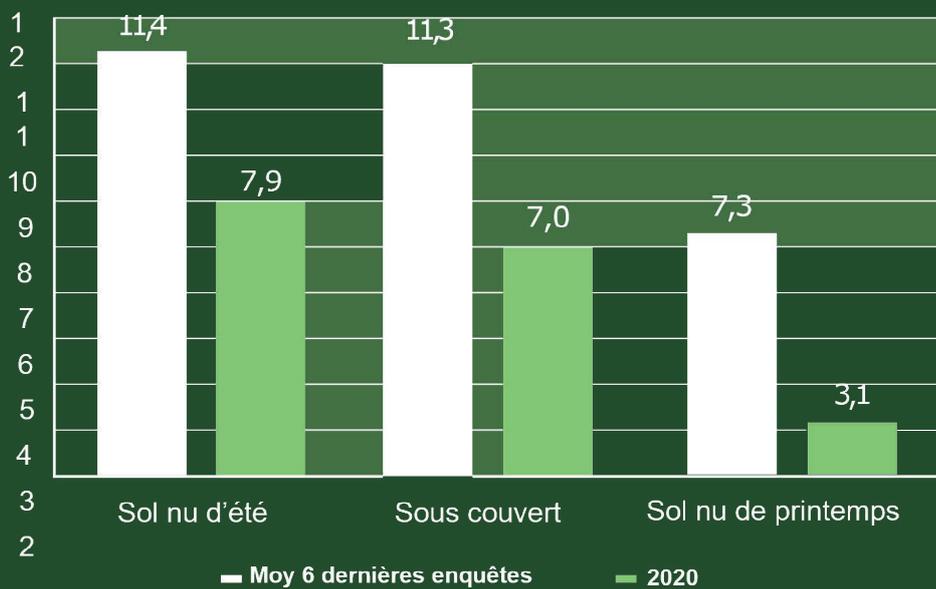
	Sol nu d'été	Sous couvert	Sol nu de printemps
Conventionnel	85	8	7
Bio	28	50	22

TABLEAU 3-1
Répartition des implantations conventionnelles/bio en % de parcelles

	Sol nu d'été	Sous couvert	Sol nu de printemps
Conventionnel	7,84	7,61	3,25
Bio	8,7	6,5	2,8

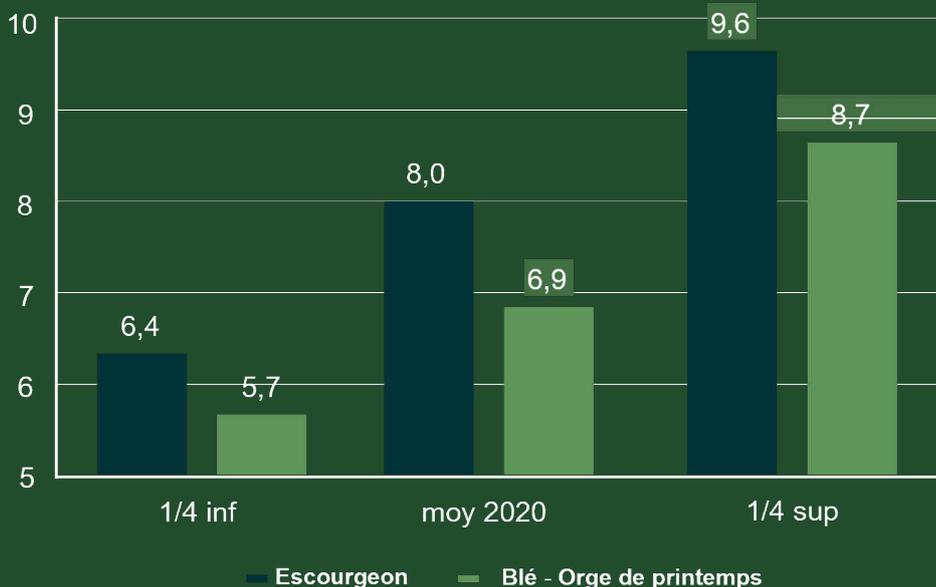
TABLEAU 3-2
Rendement des parcelles conventionnelles/bio en A1 en t de MS/ha

t de MS/ha



GRAPHIQUE 9
Rendement 1ère année suivant le type de semis

t de MS/ha



GRAPHIQUE 10
Rendement 1ère année 2019 par quartile* suivant le précédent

*Un quartile correspond à 25% de la production

Précédent et Période de semis

Dans les pratiques conventionnelles, la part des semis d'été reste toujours majoritaire et ce type de semis procure les meilleurs rendements.

En bio, les implantations se font plus facilement sous un couvert pour faciliter la lutte contre les adventices. Les productions 2021 issues de semis sous couvert sont supérieures à celles des semis d'été. Sur les 11 parcelles bio semées sur sol au printemps, 5 sont dans une région à grande sécheresse estivale. Ceci peut expliquer le mauvais rendement situé dans le tableau 3.2.

TABLEAU 3-1

Répartition des implantations conventionnelles/bio en % de parcelles

	SOL NU D'ÉTÉ	SOUS COUVERT	SOL NU DE PRINTEMPS
CONVENTIONNEL	125	6	20
BIO	10	14	11

TABLEAU 3-1

Répartition des implantations conventionnelles/bio en % de parcelles

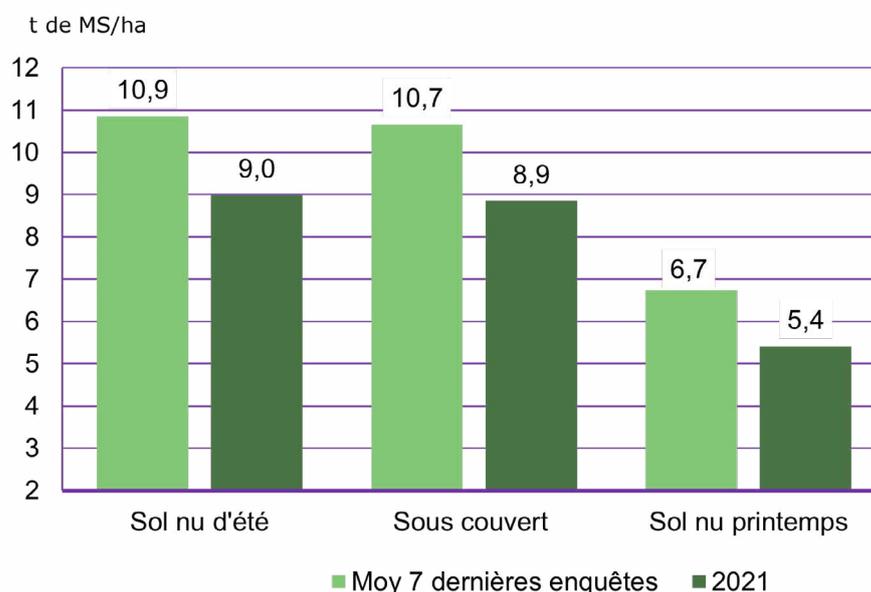
	SOL NU D'ÉTÉ	SOUS COUVERT	SOL NU DE PRINTEMPS
CONVENTIONNEL	9.16	8.24	6.16
BIO	8	9.1	4.1

GRAPHIQUE 9

Rendement 1^{ère} année suivant le type de semis

Le graphique 9 moyenne les données bios et conventionnelles et les compare aux 7 dernières enquêtes.

A retenir, les productions de luzerne issues de sous couvert ou de semis d'été font jeu à peu près égal sur les dernières enquêtes du fait pour partie des conditions estivales séchantes des années précédant 2021.

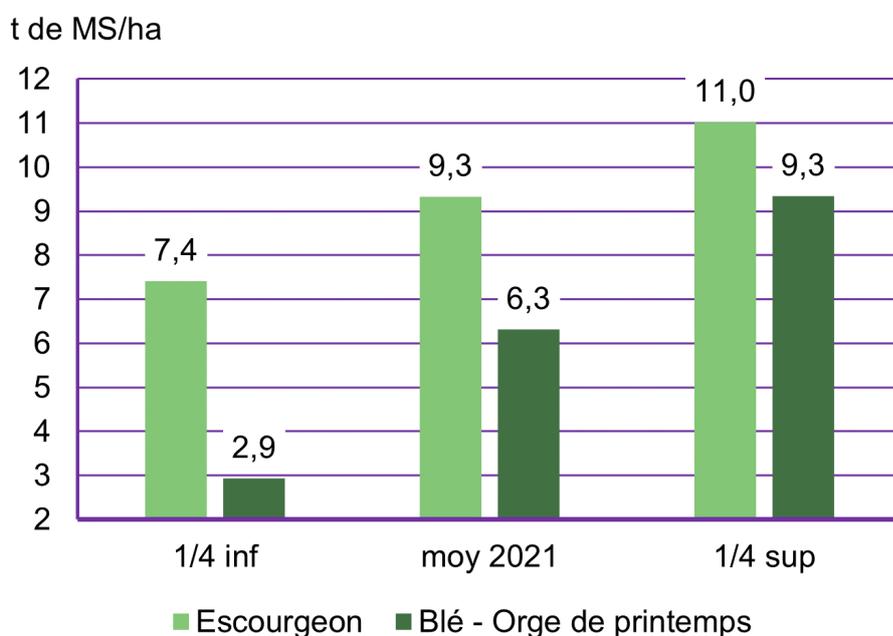


Le semis d'été

La date de semis la plus précoce et la rapidité d'intervention après moisson restent les facteurs impactant le plus les semis lors d'été sec. Actuellement pour les semis d'été, l'escourgeon est le précédent pour 82 % des parcelles implantées en luzerne. Le développement de la méthanisation et des CIVE longues permet un semis des luzernes fin Mai début Juin. Encore confidentielle, cette technique doit permettre également de bonnes implantations.

GRAPHIQUE 10

Rendement 1^{ère} année suivant le type de semis



Concernant la dose de semis, il n'existe pas de corrélation entre la dose de semis et le rendement dès 20 kg de semences /ha. L'expérimentation menée de 2017 à 2020 va dans ce sens.



FUMURE

Les pratiques de fumure varient de façons importantes suivant les régions mais également entre les conventionnels et les bios.

Toutes régions confondues,

5 % des conventionnels (N=20)

ne mettent aucun engrais pour un rendement de

7,83 t de MS/ha ;

30 % des bios (N=24) ne mettent

aucun engrais pour un rendement de

6,7 t de MS/ha.

La moyenne des apports, toutes parcelles confondues, est en baisse pour chaque catégorie d'engrais par rapport à la précédente enquête.

P_2O_5	MgO	SO ₃	K ₂ O
86 kg/ha	38 kg/ha	65 kg/ha	245 kg/ha
-25 %	-10 %	-20 %	-7 %

L'apport d'acide phosphorique :

Pour cette enquête, le nombre de parcelles renseignées en bio ne permettent pas d'enseignement, si ce n'est que 82% des parcelles en bio ne reçoivent pas d'acide phosphorique.

Concernant les conventionnels, l'apport d'acide phosphorique pour la 1^{ère} année de production permet un gain de production dès lors que l'on se situe sur une dose moyenne de 100 kg.

Un certain nombre d'agriculteurs apportent cet engrais pour 2 années de production.

TABLEAU 4.1

Production moyenne année 1 suivant l'apport de P2O5

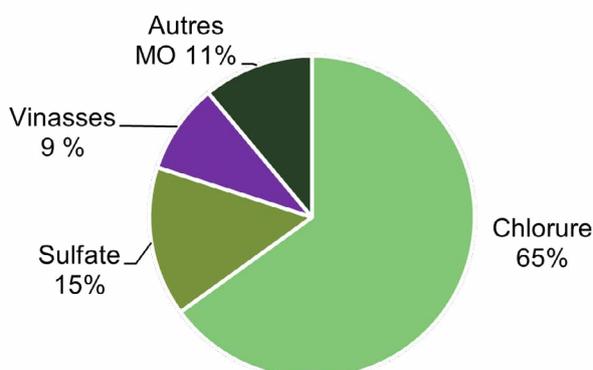
	Apport P_2O_5	Production moyenne (t de MS/ha)	Nombre de parcelles	Apport moyen (en kg/ha)
Conventionnel	< 50 kg/ha	8,38	N=28	7
	50-150 kg/ha	9,38	N=27	105
	> 150 kg/ha	9,77	N=118	198

L'apport de potasse :

Les équilibres entre formes d'apport varient peu d'une année sur l'autre. L'apport sous forme chlorure reste majoritaire.

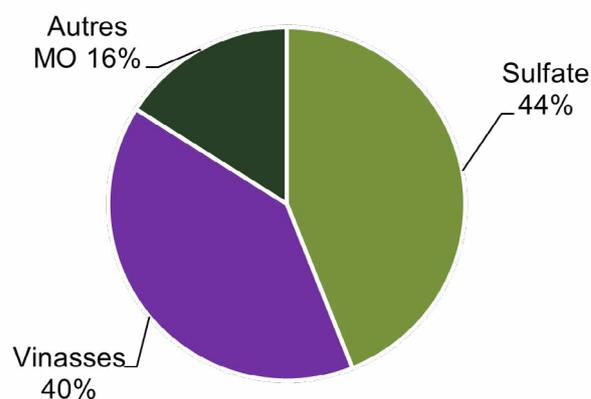
GRAPHIQUE 11

Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en conventionnel



GRAPHIQUE 12

Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en bio



En agriculture bio, la forme « sulfate de potasse » a fortement chuté (23 %), au profit des vinasses (+15 %) et autres matières organiques (+8 %) par rapport à la dernière enquête.

TABLEAU 5

Production moyenne suivant l'apport de K₂O

La moyenne des apports de potasse pour cette enquête est de 245 kg/ha sur l'ensemble des parcelles enquêtées (conventionnel et bio), à nouveau en légère baisse par rapport à 2020 mais également 2019 (270kg/ha). 63 parcelles n'ont pas reçu de potasse et 13 ont reçu moins de 60 kg/ha sur 513.

	Apport P ₂ O ₅	Production moyenne (t de MS/ha)	Nombre de parcelles	Apport moyen (en kg/ha)
Conventionnel + Bio	< 60 kg/ha	8,5	N=76	4
	60-100 kg/ha	9,8	N=89	140
	> 200 kg/ha	10,5	N=348	317

L'apport du couple magnésie - soufre :

La moyenne des apports de magnésie est de 37 kg/ha de MgO sachant que 133 parcelles n'en n'ont pas reçu.

Dans certaines régions, la richesse du sol est telle qu'il n'est pas nécessaire d'en apporter. Rappelons que l'apport de magnésie doit permettre d'assurer un rapport K2O échangeable / MgO échangeable voisin de 2.

L'apport de magnésie sous forme sulfate permet également de répondre aux besoins de la luzerne, en soufre. En cas de sol riche en magnésie, l'apport de soufre peut se faire sous forme sulfate de potasse ou sous forme de vinasses. Pour couvrir les besoins de la plante, l'expérimentation a montré qu'il était nécessaire d'apporter entre 60 et 100 kg de SO₃ au redémarrage au printemps.

Dans l'enquête, les apports moyens sont de 65 kg de SO₃/ha (allant jusque 200 kg/ha).

TABLEAU 6

Production moyenne suivant l'apport de MgO et SO₃

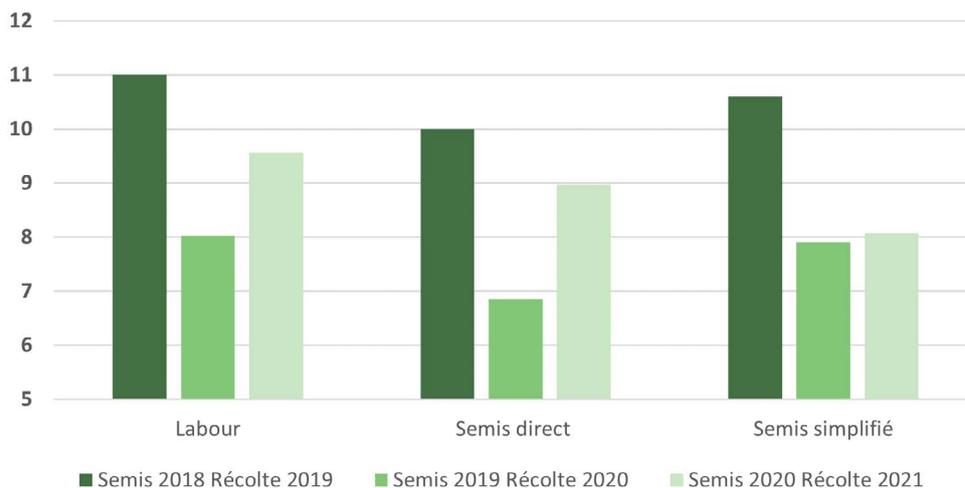
	Dose d'apport	Production moyenne (t de MS/ha)	Nombre de parcelles
MgO Conventionnel + Bio	< 20 kg/ha	9,3	N=176
	20-40 kg/ha	10,74	N=65
	> 40 kg/ha	10,6	N=239
SO ₃ Conventionnel + Bio	< 20 kg/ha	9,5	N=132
	20-60 kg/ha	10,1	N=112
	> 60 kg/ha	10,5	N=267

Implantation

Des évolutions de pratiques sont constatées sur les semis 2020. Le semis direct baisse en bio passant de 42 % des parcelles à 10 % au profit du semis simplifié qui passe de 19 % à 40 %. En itinéraire conventionnel, le labour remonte à 48 % au détriment du semis simplifié. L'agriculteur adapte ses pratiques face aux conditions climatiques, aux problématiques de désherbage...

GRAPHIQUE 13

Répartition en % en conventionnel/bio suivant le travail du sol

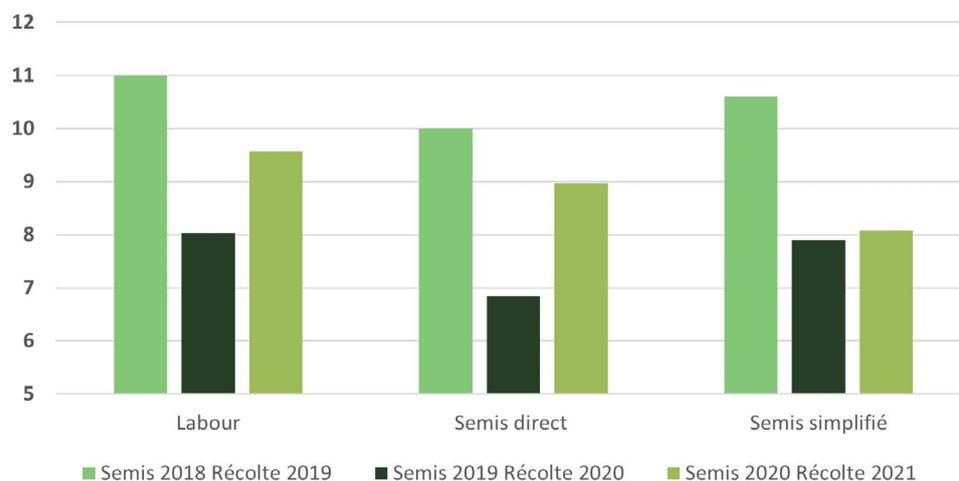


Du fait d'un nombre de parcelles insuffisantes par catégories, la présentation des rendements suivant le travail du sol regroupe les 2 pratiques (conventionnel et bio).

Chaque année, la technique du labour garde un léger avantage sur les 2 autres techniques en termes de niveau de production en première année. (Elle permet en particulier de mieux gérer les adventices et de limiter dans certaines régions les populations de campagnols.)

GRAPHIQUE 14

Rendement 1^{ère} année suivant le travail du sol



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Itinéraire conventionnel

Désherbage d'implantation et 1^{er} hiver en semis sur sol nu

Dans cette catégorie, 33 % des parcelles ne reçoivent aucun désherbage par traitement phytosanitaire du semis à la première coupe. (7 % recevront un désherbage mécanique). Comme les années précédentes et malgré les levées tardives, les parcelles reçoivent des programmes assez complets devant permettre d'aborder la 1^{ère} coupe dans de bonnes conditions. Rappel, l'utilisation du Kerb flo vient souvent dans le cadre de l'assolement dans la lutte contre les graminées résistantes.

TABLEAU 6

Répartition des parcelles traitées suivant le produit et l'époque pour le désherbage d'implantation et au 1^{er} hiver en sol nu d'été.

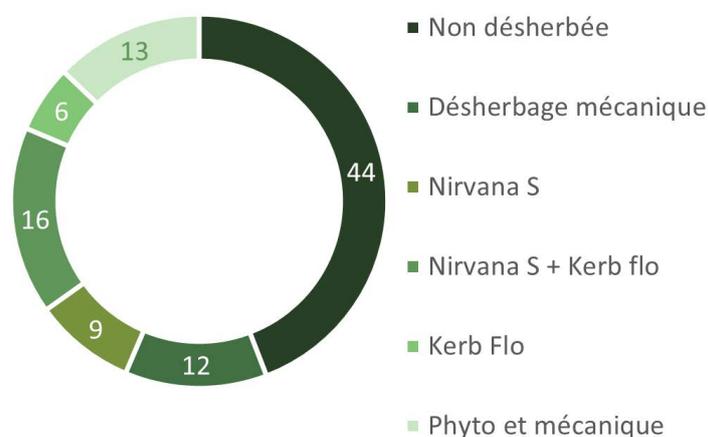
	Anti-dicotylédones de post levée	Anti-graminés post levée	Anti-dicotylédones Hiver Automne ou Printemps	Anti-graminés entrée Hiver	Anti-graminés entrée Hiver
% de parcelles traitées avec	29% (16% Basagran SG + Lentagran ; 12h4 % Corum + Basagran SG ou Lentagran)	22 % (produits divers)	42 % (Nirvana S)	35 % (Kerb Flo)	5 % (produits divers)
% parcelles non traitées avec ce(s) produit(s)	38 %	45 %	25 %	32%	62%
13% parcelles non-désherbées					

Désherbage 2^e hiver (172 parcelles)

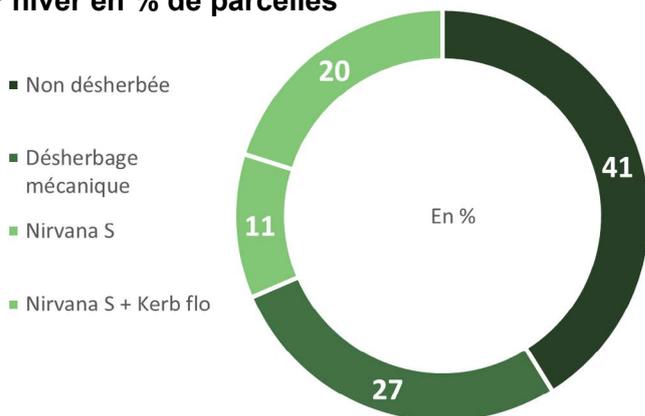
Le désherbage mécanique concerne 12 % au lieu des 7 % dans l'enquête précédente. 44 % des parcelles ne sont pas désherbées. Apparaît sur quelques parcelles du désherbage mécanique complété par un désherbant de synthèse. Au 2^e hiver, 58 % des parcelles ne reçoivent aucun désherbant de synthèse. 6 % des parcelles reçoivent un antigraminées, 9 % un antidicotylédones et 16 % reçoivent les 2 traitements. La luzerne exerce une concurrence sévère sur beaucoup d'adventices. Correctement désherbée au 1^{er} hiver, il est plus facile de maintenir une parcelle sans adventices. Notons que le recours aux herbicides se limite à seulement 2 produits commerciaux.

GRAPHIQUE 15

Répartition du désherbage au 2^e hiver en % de parcelles



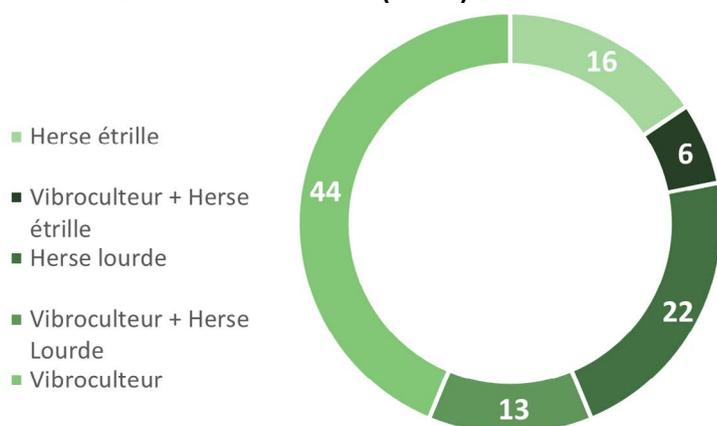
GRAPHIQUE 16
Répartition du désherbage au 3^e hiver en % de parcelles



Désherbage 3^e hiver (124 parcelles)

Le nombre des parcelles non désherbées est également en augmentation avec 44 % des parcelles. Le désherbage mécanique concerne 27 % des parcelles, ce sont donc 71 % des parcelles de 3^e année qui ne reçoivent pas d'herbicide de synthèse. 11 % des parcelles reçoivent un antiodicotylédones seul et 20 % reçoivent à la fois un antigraminées et un antiodicotylédones.

GRAPHIQUE 17
Désherbage mécanique en itinéraire conventionnel (en %)



Insecticide en conventionnel

Le nombre des parcelles non désherbées est également en augmentation avec 44 % des parcelles. Le désherbage mécanique concerne 27 % des parcelles, ce sont donc 71 % des parcelles de 3^e année qui ne reçoivent pas d'herbicide de synthèse. 11 % des parcelles reçoivent un antiodicotylédones seul et 20 % reçoivent à la fois un antigraminées et un antiodicotylédones.

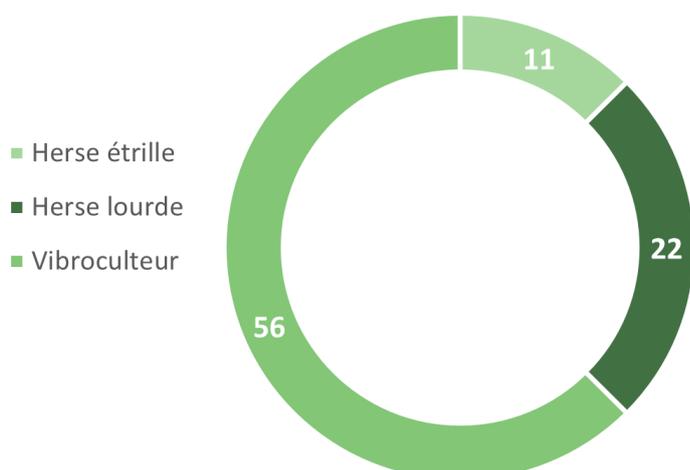
Désherbage mécanique

Chez les conventionnels, il est possible de mettre en place un désherbage mécanique en 2^e et 3^e hiver dès lors que les conditions climatiques le permettent.

Le passage du vibroculteur complété éventuellement par un passage de herse étrille ou de herse lourde reste l'itinéraire le plus pratiqué en conventionnel.

Itinéraire Bio

GRAPHIQUE 18
Désherbage mécanique en itinéraire bio (en %)



Dans cette enquête le vibroculteur reste l'outil le plus utilisé par les bios, ainsi que la herse lourde. La herse étrille ne vient qu'en complément sur certaines parcelles.

Il est vrai que le vibroculteur et la herse lourde sont présents dans beaucoup d'exploitations. Dès lors que les conditions d'humidité de sol permettent le passage du matériel, le vibroculteur, la herse lourde et la herse étrille sont des outils très bien adaptés au désherbage mécanique des luzernes.

SPÉCIFICITÉS PAR RÉGION

Production par grandes régions

Sur les régions du Nord de la France, le printemps froid avec une pousse ralentie des luzernières a amené les usines à retarder les premières récoltes, décalant par là le calendrier de coupe.

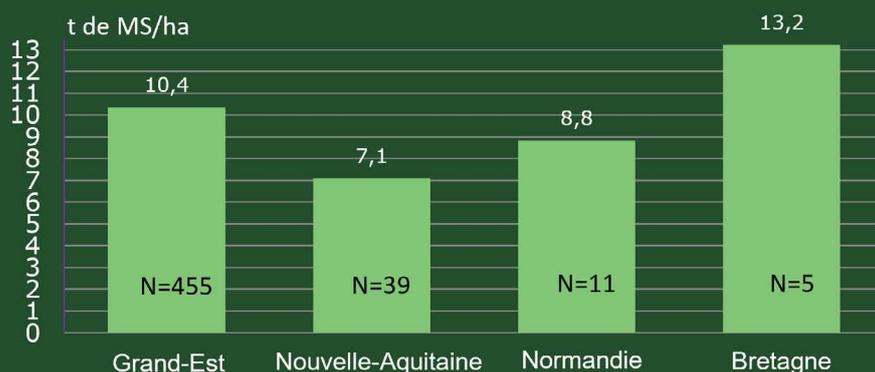
L'été très pluvieux a ralenti voire arrêté l'avancement des usines, ne permettant pas de 4^e coupe et donc réduit le potentiel de productivité. Par ailleurs les implantations décevantes des parcelles de première année en 2020 expliquent également le faible niveau de production.

La Bretagne sort du lot grâce à des conditions de démarrage de fauche plus précoces au printemps (20 avril) en l'absence de froid, ce qui permet une meilleure gestion du calendrier de coupe à l'arrivée de la période estivale pluvieuse et la réalisation de 3^e et 4^e coupe, valorisant pleinement les luzernes.



GRAPHIQUE 19

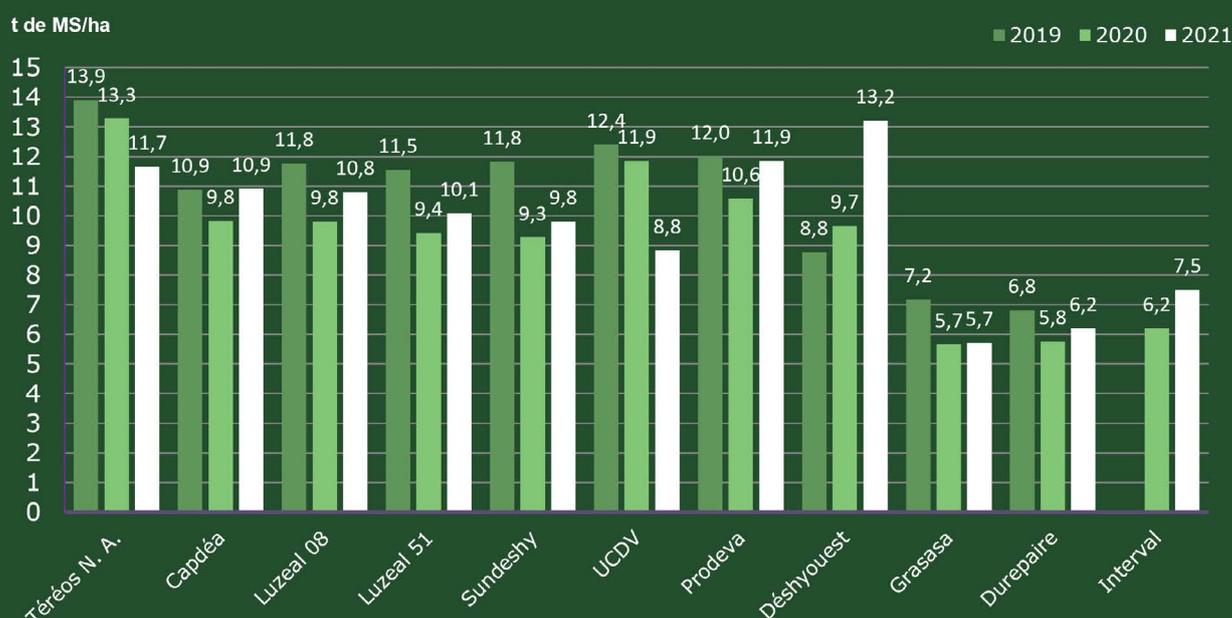
Rendement des luzernes par grandes régions en 2020



La grande majorité des entreprises ont vu une légère amélioration des rendements 2021 par rapport à 2020 mais sans retrouver les niveaux de productions connus en 2019. Déshyouest reste l'exception qui confirme la règle avec un excellent niveau de production.

GRAPHIQUE 20

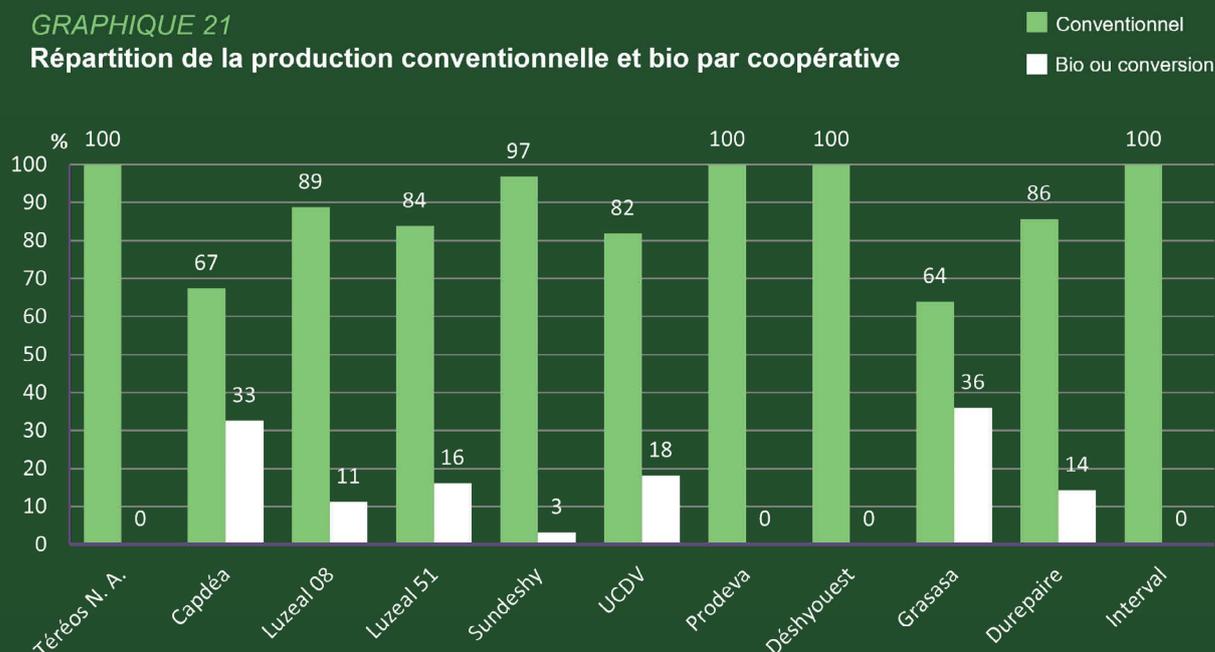
Évolution de la production par région en 2019, 2020 et 2021



CAPDEA, UCDV et GRASASA sont les coopératives qui dans l'enquête 2021 voient leur nombre de parcelles menées en bio progresser. Le graphique ci-dessous est donné à titre indicatif par rapport au retour des enquêtes. Il ne représente pas toute la production du fait du nombre parfois limité de données ne permettant pas de faire apparaître certaines coopératives.

GRAPHIQUE 21

Répartition de la production conventionnelle et bio par coopérative



CONCLUSION & À RETENIR

Et la pluie arriva : dans la conclusion de l'enquête 2020, nous pouvions lire : « A ce jour, s'il nous faut anticiper l'hypothèse de ces années sèches comme « normales », nous ne pouvons conclure à leur répétitivité. A contrario, la durée des campagnes permet à la luzerne de bénéficier d'eau à un moment ou à l'autre, permettant en général au moins deux bonnes coupes. »

2021 a répondu à cette conclusion avec une période d'eau en mai et une en été mais quel « déluge ».

Si cela a ralenti l'activité de récolte dans certaines régions, d'autres ont pleinement bénéficié de ces conditions.

La luzerne est toujours présente, les semis de 2021 sont très bien implantés et leur redémarrage en 2022 est satisfaisant.

Une culture reconnue et valorisée

La luzerne a de moins en moins recours aux produits de synthèse.

Certes, cela peut se révéler une contrainte comme le recours au désherbage mécanique, mais la luzerne valorise toujours plus ses atouts agronomiques et économiques. Nous ne détaillerons pas ces atouts mais en ce printemps 2022, n'oublions pas son apport en matière d'azote pour les cultures qui la suivent dans l'assolement. Nous aurons sûrement l'occasion de parler du stockage de carbone au sein d'une parcelle de luzerne dans les mois et années à venir.

Dans la nouvelle PAC 2023, les légumineuses et plus particulièrement la luzerne dans nos régions de production, facilitent la réponse aux exigences des règles des BCAE en matière de diversification.

Dans cette PAC, la luzerne facilite également l'accès direct au niveau supérieur des éco régimes.

Voilà des signes qui ne trompent pas et qui prouvent toute la valeur de cette culture au sein de l'exploitation agricole du 21^{ème} siècle.







LA COOPÉRATION AGRICOLE
LUZERNE DE FRANCE

43 rue Sedaine
CS 9111 75991
Paris Cedex 11

☎ 01 44 17 57 00

✉ luzernedefrance@lacoopagri.coop

www.luzernes.org
www.agroluzplus.com



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARNE

Complexe agricole de Mont Bernard
Route de Suippes – CS 90525
51 009 Câlons-en-Champagne Cedex

☎ 03 26 64 08 13

www.accueil-chalons@marne.chambagri.fr



La responsabilité du Ministère
de l'Agriculture et de l'Alimentation
ne saurait être engagée

Prix public : 4 €